

## Quand Darmanin remet en cause le secret de la confession...



Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 08 octobre 2021

Source [Valeurs actuelles] Le ministre de l'Intérieur recevra le président de la Conférence des évêques de France en début de semaine prochaine, rapporte *le Figaro*. Il souhaite des explications quant à ses propos sur le secret de la confession.

La polémique autour des propos de Monseigneur de Moulins-Beaufort a enflé, au point que le ministre de l'Intérieur a décidé de le convoquer, rapporte jeudi 7 octobre *le Figaro*. Au lendemain de la présentation d'un rapport accablant sur la pédophilie dans l'Église, le président de la Conférence des évêques de France avait déclaré, mercredi 6 octobre, sur *France info*, que le secret de la confession « *s'impose à nous* [aux prêtres], *et en cela, est plus fort que les lois de la République* ». Ainsi, il ne serait pas possible aux prêtres de révéler des agressions sexuelles dont ils ont eu connaissance en confession.

La phrase a provoqué un tollé, et le responsable de l'Église catholique de France a été convoqué par Gerald Darmanin « *afin de s'expliquer sur ses propos* », précise *le Figaro*. Il devrait être reçu en début de semaine prochaine. Par voie de communiqué, Monseigneur de Moulins-Beaufort a déjà précisé sa pensée. Selon lui, la formulation était maladroite puisque le droit français reconnaît déjà le secret de la confession. « *Il ne faut pas opposer le secret de la confession aux lois de la République puisque celles-ci n'imposent pas sa levée* », écrit-il. Dans un second communiqué, il a ajouté que « le secret de la confession a toujours été respecté par la République française. C'est l'honneur de la République française que de respecter ainsi la dignité de la conscience de chacun ».

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)